

Programme de Formation

Mettre en œuvre les directives anticipées ou plan de crise conjoint en psychiatrie

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel des secteurs sanitaire, médico-social et éducatif

Objectifs pédagogiques

Définir et approfondir le concept de directives anticipées / plan de crise conjoint.

Acquérir des connaissances sur l'aspect législatif et international de ces mesures.

Approfondir les enjeux associés : décision partagée, droits des usagers, pratiques orientées rétablissement.

Favoriser la réflexion sur leur implantation pérenne dans les services et sur le partenariat sanitaire/médico-social.

Appréhender la démarche des plans de crise conjoints.

Prendre en main les outils.

Description

- Contexte théorique et législatif des Directives Anticipées en Psychiatrie et des Plans de Crise Conjoints.
- Contexte international et national.
- Rétablissement, empowerment et décision partagée.
- Etat des lieux de pratiques et outils.
- Le Plan de Crise Conjoint et l'Education thérapeutique du patient.
- La coordination sanitaire/médico-social.
- La place des proches dans la mise en place des DAP.
- L'intérêt de l'accompagnement de la mise en place de DAP par les MSP.
- Présentation et utilisation de l'outil " mon GPS*".
- Démarche d'implantation dans le service : la mise en place concrète.
- Les difficultés et limites de la mise en place.
- Les leviers à mobiliser pour une implantation réussie.

*L'outil « mon GPS », mon Guide Prévention et Soins en santé mentale est un outil des DAP développé dans une démarche collaborative par l'association PRISM et PSYCOM Santé mentale Info. Il a obtenu le Label « Droits des usagers de la santé 2020 » du Ministère de Solidarités et de la Santé.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :



- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)